

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 JUILLET 2026

N° B23_07_2026_01 - Projet du bâtiment pour la Direction du cycle de l'eau : Rappel des réflexions

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
30	20	6	26	4

Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 17 juillet 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juillet, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, Salle de la Béronne à Las Arcades à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

AUDÉ Laurent, BALLAND Cyril, BERNARD Eric, BRENET François, CHARPENTIER Patrick, COUSIN Sylvie, ÉMERIT Christian, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, GAYET Olivier, HERISSE Mathieu, LARGEAU Vanessa, LEQUIEN Ryan, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, NEE Nicole, PELTIER Jérôme, RACINE Eric, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène

Etaient représentés :

BOUYER Nadia (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), BRILLAUD Chantal (pouvoir donné à FOUCHÉ Patrice), CHESNEAU Etienne (pouvoir donné à PELTIER Jérôme), HEURTEBISE-DANIAUD Murielle (pouvoir donné à CHARPENTIER Patrick), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à HERISSE Mathieu), WATTEBLED Frédéric (pouvoir donné à MICHELET Fabrice)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, MANN Grégory, PAGENEAU Liliane, PICHON Gilles

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier GAYET

Projet du bâtiment pour la Direction du cycle de l'eau : Rappel des réflexions

La communauté de communes Mellois en Poitou est issue d'un regroupement de plusieurs Établissements Publics de Coopération Intercommunales opéré en 2017 puis 2018.

L'intercommunalité s'est vue confier l'exploitation d'une dizaine de stations d'épuration supplémentaires dans le cadre de la compétence obligatoire « assainissement des eaux usées ». Ainsi, ses effectifs ont augmenté et le bâtiment abritant la Direction du cycle de l'eau situé rue du Simplot à Melle, construit en 1991 et réhabilité en 2013/2014, n'est plus en mesure d'évoluer pour accueillir des agents supplémentaires. Les surfaces extérieures de parking ainsi que celles de stockage sont également limitées. Et enfin, il manque certains espaces pour assurer de manière optimale les missions de la direction.

Forte de ces constats, la collectivité a réalisé une étude de programmation sur plusieurs bâtiments communautaires puis a signé un marché de maîtrise d'œuvre en août 2025 pour restructurer l'ancien siège de la communauté de communes du canton de Celles-sur-Belle, afin d'y accueillir la direction du cycle de l'eau. Les études d'avant projet détaillées ont été validées.

Une nouvelle opportunité est apparue en avril 2026 sur un bâtiment appartenant à la ville de Melle et précédemment occupé par Immobilière Atlantique Aménagement. Dans le cadre des études de faisabilité, ce bâtiment situé rue de la Béronne à Melle avait été visité. Il avait particulièrement retenu l'attention des élus communautaires compte tenu des espaces administratifs et techniques dont il disposait.

Ainsi, une étude de faisabilité économique a été lancée afin de disposer d'éléments factuels permettant la comparaison entre le projet d'implantation de la DCE à Celles-sur-Belle ou à Melle.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- DONNER UN AVIS DÉFAVORABLE pour la poursuite du projet d'implantation de la Direction du cycle de l'eau à Celles-sur-Belle ;
- DONNER UN AVIS FAVORABLE pour la poursuite du projet d'implantation de la Direction du cycle de l'eau à Melle.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

le 27 juillet 2026



Le Président

le 27 juillet 2026

